

Emplois et salaires  
dans les zones d'emploi  
en 2004

## La sphère "productive" très présente dans le Bocage



### repères

☞ Avec 34 % de l'emploi salarié contre 37 % au niveau national, la sphère "**productive**" est un peu moins présente dans la région. Elle reste toutefois particulièrement bien implantée dans les zones d'emploi de Vire, Flers et L'Aigle-Mortagne. La structure des qualifications explique en partie que la part de la masse salariale distribuée dans la sphère "productive" s'élève à 40 % dans la région.

☞ En Basse-Normandie, comme en France, la sphère de "**l'économie résidentielle**" occupe la place prépondérante avec 41 % de l'emploi. L'importance des temps partiels explique que seulement 34 % de la masse salariale y est distribuée. Cette part atteint 45 % dans la zone d'emploi de Lisieux et de Coutances.

☞ Un emploi salarié bas-normand sur quatre est exercé dans la sphère "**publique**", soit un peu plus qu'au niveau national (23 %). Le poids de l'emploi public est le plus élevé dans les zones d'emplois des deux préfectures départementales, Saint-Lô et Alençon-Argentan.

Fin 2004, la Basse-Normandie compte 460 000 emplois salariés (hors agriculture, défense et emplois domestiques), soit 2 % des emplois nationaux. Ces emplois peuvent être répartis en trois sphères obéissant à des logiques de localisation différentes : la sphère "productive" relevant de projets d'entreprises, la sphère de "l'économie résidentielle" accompagnant la population et la sphère "publique" résultat de l'organisation administrative du territoire (cf. encadré).

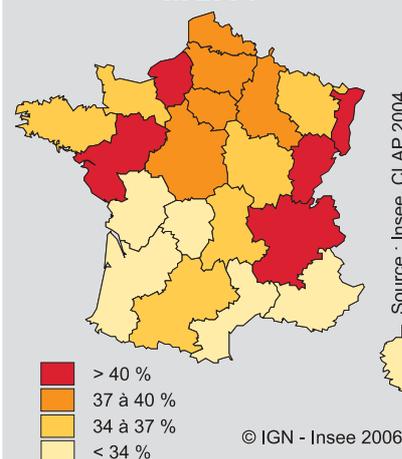
### La sphère "productive" : entre 25 % et 45 % de l'emploi

La Basse-Normandie possède une répartition de ses emplois assez conforme à la moyenne nationale<sup>(1)</sup>. Elle se distingue cependant par une place de l'économie productive relativement moins présente. En effet, la sphère productive ne représente que 34 % des emplois salariés, contre 37 % au niveau national. L'industrie bas-normande a connu des suppressions d'emplois massives ces vingt der-

nières années, que ce soit avec la sidérurgie (SMN) ou avec l'électroménager (Moulinex). Avec 7 % des emplois contre 12 % au niveau national, les services aux entreprises restent quant à eux, sous-implantés en Basse-Normandie.

La sphère "productive" régionale se distingue surtout par une forte présence des industries agroalimentaires (10 % des emplois de la sphère contre 5 % au niveau national).

Part de la sphère "productive" dans l'emploi en 2004



(1) Insee première n°1100, sept. 2006, "La répartition spatiale de l'emploi et des salaires en 2004".



© IGN -Insee 2006

Dans la région, 40 % de la masse salariale est distribuée dans la sphère "productive". En effet, depuis trente ans, la qualification croissante des ouvriers a favorisé une élévation du salaire moyen tout en améliorant la productivité. Cette croissance de la qualification a été moins marquée dans les autres sphères de l'économie.

Toutes les régions limitrophes à la Basse-Normandie ont une part d'emploi "productif" plus forte, la palme revenant à la Haute-Normandie et aux Pays de la Loire (40 %). C'est la Bretagne qui présente le profil le plus proche de la Basse-Normandie, avec 36 % d'emplois dans la sphère "productive".

Source : Insee - CLAP 2004



## De quoi parle-t-on ?

La sphère "**productive**" est composée de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local

La sphère de "**l'économie résidentielle**" correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère publique (commerce de détail, réparation, transport de passagers, services aux particuliers...). Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et La Poste.

La sphère "**publique**" comprend les administrations et collectivités publiques. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités...).

Dans les zones d'emploi de Vire, Flers, L'Aigle-Mortagne, la sphère productive représente 45 % des effectifs. Ces zones d'emploi sont majoritairement rurales et spécialisées dans l'industrie depuis plusieurs décennies. En revanche, les services aux entreprises y sont peu développés. Dans la zone d'emploi de Vire, des entreprises industrielles comme *Acome* ou *Guy Degrenne* sont parmi les premiers employeurs. Dans celles de Flers et de L'Aigle-Mortagne, les plus gros employeurs sont aussi des industries : *Faurecia*, *Société normande de volaille*, *Thyssenkrupp*. Ces activités, soumises aux marchés extérieurs, sont regroupées autour de gros employeurs et, de ce fait, confèrent à ces territoires une vulnérabilité particulière.

A Cherbourg, la sphère "productive" procure 37 % de l'emploi mais 47 % de la masse salariale. Ceci s'explique par la présence de grands employeurs occupant massivement des cadres qualifiés (construction navale, nucléaire). De plus, les services aux entreprises sont plus développés et la prépondérance de l'industrie dans la sphère productive est donc moindre.

### Répartition de l'emploi et de la masse salariale par secteur d'activité au 31 décembre 2004

Unité : %

	Effectif		Masse salariale	
	Basse-Normandie	France métropolitaine	Basse-Normandie	France métropolitaine
<b>Sphère "productive"</b>	<b>34</b>	<b>37</b>	<b>40</b>	<b>44</b>
Services aux entreprises	7	12	11	13
Industries de biens intermédiaires	7	6	7	7
Commerce	4	5	4	6
IAA	4	2	4	2
Industries de biens d'équipement	4	4	4	4
Industries de biens de consommation	3	3	3	3
Automobile	2	1	3	2
Transports	2	3	2	3
Autres	1	1	2	1
<b>Sphère "économie résidentielle"</b>	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>34</b>
Commerce	10	9	8	7
Éducation, santé, action sociale	9	8	7	5
Construction	7	6	6	5
Services aux particuliers	5	6	4	4
Administration	3	3	3	3
Activités financières	2	3	3	5
Autres	5	5	3	5
<b>Sphère "fonction publique"</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>21</b>
Éducation, santé, action sociale	13	11	14	11
Administration	12	12	11	10

Source : Insee, CLAP 2004



## méthodes

### CLAP : un nouvel outil pour décrire l'implantation des emplois et des salaires au niveau local

Le dispositif «Connaissance locale de l'appareil productif» (CLAP) a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local en utilisant les données issues de plusieurs sources statistiques, notamment SIRENE, EPURE et DADS.

CLAP rassemble à un niveau géographique fin et sur un champ complet non limité au traditionnel champ ICS (Industrie, Construction, Commerce et services) des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie, hors agriculture, personnels militaires dépendant du ministère de la Défense et emplois domestiques.

Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.

Dans CLAP, l'emploi est mesuré au sens des «postes de travail» pourvus au 31 décembre par établissement employeur. Cette approche centrée sur la notion de «facteur travail» au sein du système productif ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi centrées sur le nombre de personnes en emploi dans un territoire, leurs caractéristiques sociales et leurs trajectoires.

### "L'économie résidentielle" : une masse salariale en retrait

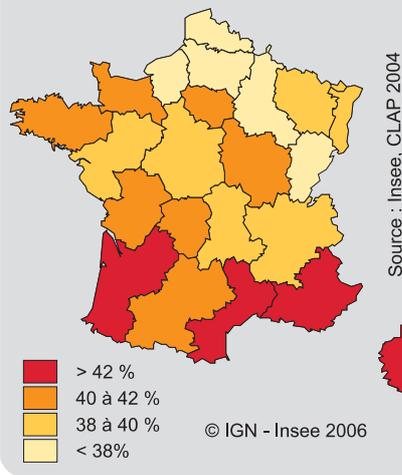
Deux salariés sur cinq (41 %) exercent un emploi lié de près ou de loin à la population résidente. Cette proportion d'emplois dits résidentiels est quasi équivalente à la proportion nationale (40 %). Toutefois, elle masque une forte disparité entre les différents territoires bas-normands. L'emploi résidentiel est très présent dans les zones touristiques par exemple, là où les commerces et les services sont particulièrement développés. Dans les zones de Lisieux et Coutances, la

proportion d'emplois résidentiels atteint ainsi 45 %. Le phénomène est le même au niveau national où les régions les plus touristiques telles que l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'azur, affichent les parts les plus élevées.

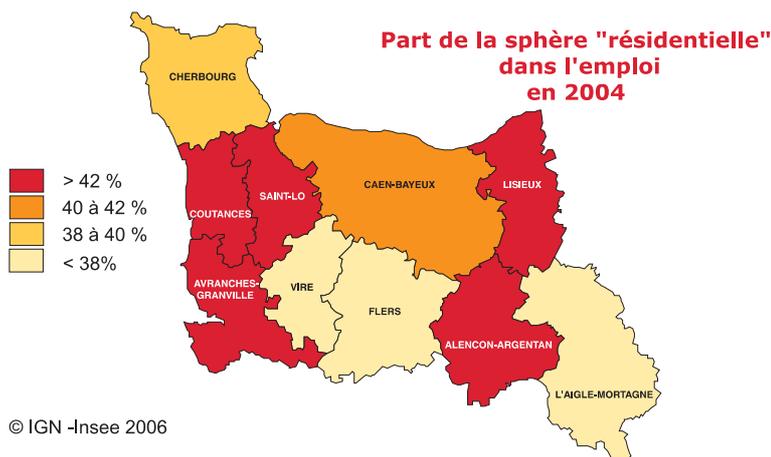
L'emploi résidentiel intègre aussi le secteur de la construction et de l'immobilier. Il est donc logiquement développé autour des pôles urbains, là où l'activité immobilière est la plus dynamique.

Le secteur résidentiel emploie 41 % des salariés mais ne représente qu'un tiers de la masse salariale pour deux raisons : d'une part, les salaires sont moins élevés que dans les autres sphères car les emplois sont moins qualifiés (vente, action sociale...), d'autre part, le temps partiel y est plus développé qu'ailleurs.

### Part de la sphère "résidentielle" dans l'emploi en 2004



### Part de la sphère "résidentielle" dans l'emploi en 2004



### Répartition de l'emploi et de la masse salariale par sphère d'activité et selon le territoire

Unité : %

Zone d'emploi	Sphère "productive"		Économie résidentielle		Sphère "publique"	
	Emploi	Masse salariale	Emploi	Masse salariale	Emploi	Masse salariale
Caen-Bayeux	33	38	41	35	26	27
Lisieux	32	38	45	39	22	23
Vire	45	52	34	27	21	21
Cherbourg	37	47	39	30	24	23
Saint-Lô	28	31	44	39	28	30
Avranches-Granville	33	36	43	38	24	26
Coutances	30	36	45	39	26	25
Flers	45	52	36	29	19	19
Alençon-Argentan	25	31	44	37	31	32
L'Aigle-Mortagne	45	53	35	27	20	19
Calvados	34	39	41	35	25	26
Manche	33	40	42	35	25	25
Orne	36	44	40	32	25	24
<b>Basse-Normandie</b>	<b>34</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
France entière	37	43	40	35	23	22

Source : Insee, CLAP 2004

## L'emploi public est avant tout urbain

L'emploi public dépend de l'organisation administrative de la France et, au plan local, de besoins liés à la population résidente. Pour une large part, il accompagne donc le déploiement de la population sur le territoire. L'emploi public occupe une place un peu plus importante en Basse-Normandie qu'en France (25% des emplois contre 23%). Cette surreprésentation bas-normande est en réalité davantage le fait d'une sous représentation de l'emploi productif que d'une présence accrue des services publics.

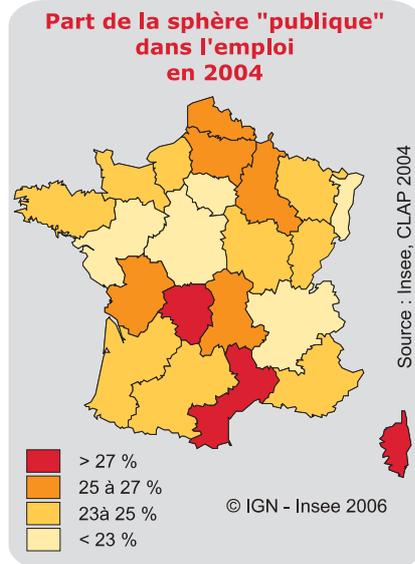
L'emploi public est composé d'abord de la fonction publique d'État (39% des

emplois), présente sur tout le territoire à travers ses services déconcentrés, de la fonction publique territoriale (35%), dont les effectifs ont augmenté ces dernières années et enfin de la fonction publique hospitalière (26%), bien souvent le premier employeur des villes qui abritent un hôpital.

La zone d'emploi de Caen-Bayeux concentre 39% des emplois publics de la région. C'est aussi l'une de celles où la fonction publique est le mieux représentée (26% des emplois de la zone). Caen bénéficie en effet de son statut de capitale régionale en regroupant plusieurs hôpitaux et administrations régionales et départementales. Le premier établissement employeur est ainsi le *Centre Hospitalier Universitaire*, avec 7 500 emplois. Mais le *Centre Hospitalier Spécialisé du Bon Sauveur* et le *Centre régional anti-cancéreux François Baclesse*, emploient aussi, à eux deux, plus de 2 000 personnes. La commune de Caen et la communauté d'agglomération Caen-la-mer réunies emploient quant à elles près de 3 000 salariés. La présence d'autres administrations, telles que le conseil général du Calvados, la Caisse d'allocations familiales, le Rectorat ou la Caisse primaire d'assurance maladie vient renforcer la part de l'emploi public dans cette zone d'emploi.

L'emploi public est également très présent dans les zones d'emploi centrées sur les deux autres préfectures de la région : Saint-Lô (28%) et Argentan-Alençon (31%). Là encore, la présence d'hôpitaux, des conseils généraux et de directions départementales de services de l'État en sont la raison essentielle.

Dans les zones d'emploi plus rurales, l'emploi public est moins présent. A Lisieux, Vire, L'Aigle-Mortagne et Flers, il



ne représente qu'un emploi sur cinq. Le premier employeur public y est l'hôpital, suivi des collèges, des mairies et des gendarmeries. La zone d'Avranches-Granville est la seule où la fonction publique hospitalière a un poids supérieur à celui de la fonction publique d'État et la fonction publique territoriale. Les hôpitaux d'Avranches-Granville y emploient en effet 1 500 personnes et le centre hospitalier spécialisé de Pontorson, 800.

Sur le plan des rémunérations, la fonction publique d'État concentre 46% des rémunérations de la sphère publique, contre seulement 26% pour la fonction publique territoriale, qui présente un taux d'encadrement plus faible.

**Matthieu BOIVIN**  
Insee



### DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle  
14052 CAEN CEDEX 4  
Tél. : 02.31.15.11.00  
Fax : 02.31.15.11.80

[www.insee.fr/basse-normandie](http://www.insee.fr/basse-normandie)

Directeur de la publication :  
Michel GUILLEMET

Service études et diffusion :  
Sophie DESTANDAU

Rédacteur en Chef :  
Pascal CAPITAINE

Secrétaire de Rédaction :  
Nadine GAUTIER

Composition PAO :  
Estelle MESNAGER

Impression :  
Normandie Information Impression (Nii)  
02.31.70.88.10

Crédit photos :  
Comité régional du tourisme ; Chambre régionale d'agriculture ; Comité départemental du tourisme de la Manche ; Nii

Attaché de presse :  
Pascal CAPITAINE  
02.31.15.11.16

**Prix : 2,30 €**

Abonnement un an (12 numéros)  
France : 21 €  
Etranger : 24 €.

